

Modification du mot de passe

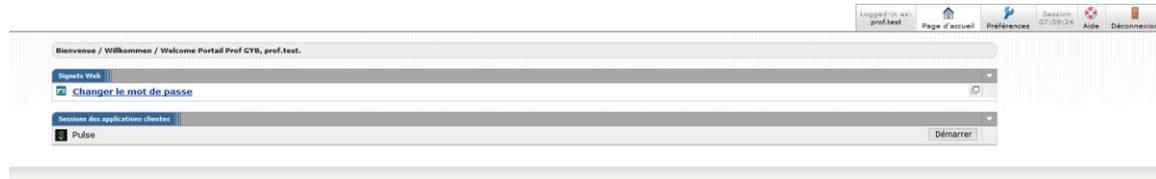
Pour des raisons de sécurité, le mot de passe doit être changé tous les 6 mois.

Le changement du mot de passe s'effectue sur internet depuis n'importe quel ordinateur connecté au réseau du GYB. Il faut se connecter à GYB <https://password.gyb.ch>

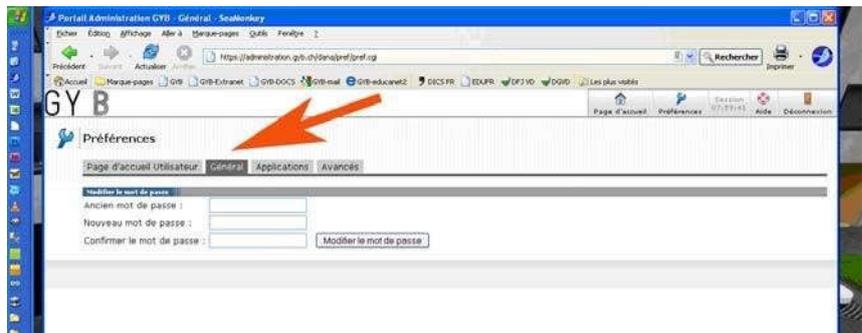
Se connecter au portail du GYB avec vos identifiants (nom d'utilisateur et mot de passe)



Cliquer sur le bouton « Préférences »



Cliquer sur l'onglet « Général » des préférences, indiquer l'ancien et le nouveau mot de passe puis cliquer sur « modifier le mot de passe ».



Votre mot de passe a été modifié

Complexité des mots de passe

- Les mots de passe ne doivent pas contenir le nom (complet ou partiel) du compte de l'utilisateur.
- Les mots de passe doivent compter au moins 12 caractères.
- Les mots de passe doivent contenir des caractères appartenant à trois des quatre catégories suivantes :
 - Lettres majuscules de l'alphabet latin (A à Z)
 - Lettres minuscules de l'alphabet latin (a à z)
 - Chiffres de la base 10 (0 à 9)
 - Caractères non alphanumériques tels que : point d'exclamation (!), symbole dollar (\$), signe dièse (#) ou pour cent (%).
- Les mots de passe ne doivent pas contenir caractères alphanumériques tels que : é, ü, à, è, ô